

Dans le cadre des plans de secours à la population, la commune d'Étrembières s'est dotée du système de téléalerte.

Qu'est-ce que c'est ?

La téléalerte est un procédé de diffusion de messages par téléphone, par sms et/ou par courriel (e-mail).

À quoi ça sert ?

Grâce à ce dispositif, la mairie a les moyens de fournir aux citoyens de la commune un service d'alerte immédiate en cas d'événements potentiellement dangereux (inondation, évacuation du groupe scolaire, fuite de gaz...) et d'information (absence de bus scolaire, coupure d'électricité ou d'eau, Plan canicule, manifestations culturelles...).

Comment est-on alerté ?

Ces messages peuvent être diffusés 24 h/24, 7 j/7, par téléphone, sms et/ou courriel (e-mail).

Qui est concerné ?

Tous les administrés de la commune d'Étrembières.

Comment s'inscrire pour être alerté ?

Deux choix s'offrent à vous :

1- Une inscription en ligne est mise à votre disposition à l'adresse suivante, ainsi que sur le site internet et le blog de la commune d'Étrembières : <https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp?CustId=502>

Site internet : <http://www.etrembieres.fr/>

Blog : <http://mairie-etrembieres74.skyrock.com/>

2- Vous pouvez vous rendre au poste de police municipale ou en mairie afin de remplir un formulaire.

Les informations recueillies sont strictement confidentielles. Vous avez la possibilité de les supprimer à tout moment.

Appli pour sortir

Envie de sortir ?

Une application est disponible sur Apple et Android afin de trouver des idées pour bouger de manière simple et ludique sur tout l'est de la France : concerts, spectacles, théâtre, randonnées, expositions...

Pour la télécharger sur internet, il vous suffit de vous rendre sur le site www.poursortir.com

Belles sorties à vous !



Les Printanières d'Étrembières

n° 5



JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT : Samedi 20 mai 2017 dès 8 h 30

La commission Développement durable de la commune d'Étrembières organise, samedi 20 mai, une journée de sensibilisation à la protection de l'environnement, au cours de laquelle des bénévoles recueillent les débris laissés au bord des routes, en bord d'Arve, par de nombreux indécents, irrespectueux de l'environnement et des autres.

Cette demi-journée conviviale se termine par un repas offert le midi aux participants au skate park du Pas de l'Échelle.

Si vous souhaitez fêter la Journée de l'environnement avec nous, rendez-vous, avec vos gilets de sécurité (nous allons circuler au bord des routes), à 8 h 30 :
- en mairie (pour Étrembières)
- et à la salle des fêtes (pour le Pas de l'Échelle).

Le départ est prévu à 9 h 00, pour 3 parcours sur Étrembières et 3 autres sur le Pas de l'Échelle.

Seront présentes l'association Traits en Savoie, avec 2 attelages, et la Ruche pédagogique de Madame Noël.

Au cours de cette journée, une benne sera mise à disposition au Pas de l'Échelle, dans laquelle vous pourrez déposer les encombrants. Vous la trouverez place de la Maison du Parc, à proximité des conteneurs de tri de la commune.

Inscriptions en mairie au 04 50 92 04 01 ou par mail : mairie@etrembieres.fr

Nous vous attendons nombreux !



BIME ACTU est une publication de la Municipalité d'Étrembières.
Directeur de la publication : Alain Bosson
Rédactrice en chef : Anny Martin
Comité de rédaction : la commission info-communication et Mairie
Conception-réalisation : Repro Léman
Impression : Repro Léman
Tirage : 1 500 ex. Distribution gratuite. Valeur unitaire : 0,37 €
Date de parution : Avril 2017

Fête de la Musique, essai transformé !

Rendez-vous mercredi 21 juin 2017

Place de la Maison du Parc au Pas de l'Échelle pour fêter la musique !

Au programme

☐ **Dès 19 h 00 : petite restauration** proposée par l'AICA (association des chasseurs) : diots, frites, à partir de 2,50 €

☐ **À partir de 20 h 00 : « Faites de la musique, Fête de la Musique »**

1^{ère} partie : prestation musicale et chansons par le groupe HandiFestif ;
2^e partie : DJ années 80. Retrouvez tous les tubes « nostalgie », sur lesquels vous pourrez chanter et danser ;
3^e partie : DJ Grove Box avec batterie et saxo en live. Musique dans l'air du temps pour toutes les générations.

3 heures de musique et de danse pour célébrer l'été !

 En cas de conditions météorologiques défavorables, des changements, voire une annulation, pourront être décidés.

Origine de la Fête de la Musique

(sources : icalendrier.fr)

« La musique partout, le concert nulle part. »
(Maurice Fleuret)

La Fête de la Musique est née en 1982 à l'initiative du ministère de la Culture, dirigé par Jack Lang. L'idée lui a été soufflée en 1981 par Maurice Fleuret, directeur de la musique et de la danse de ce corps ministériel. Il fit le constat que 5 millions de personnes (dont 1 jeune sur 2) jouaient d'un instrument de musique, mais qu'aucune manifestation n'honorait cet art en France. Il proposa donc de faire jouer les musiciens amateurs dans la rue afin de promouvoir la musique et, ainsi, la démocratiser.

Quelques semaines plus tard, le 21 juin 1982, entre 20 h 30 et 21 h 00, la première Fête de la Musique est lancée. Le choix de célébrer la musique le 21 juin n'est pas un hasard : ce jour est celui du solstice d'été (c'est-à-dire la nuit la plus courte de l'année) et rappelle l'ancienne fête païenne de la Saint-Jean.

Le slogan de la Fête de la Musique est trouvé en 1983 : « Faites de la musique, Fête de la Musique ». Cette formule veut tout dire. Cette journée devint l'occasion pour les professionnels, mais aussi pour les amateurs, de proposer des concerts gratuits (surtout en plein air) dans toutes les villes de France et dans tous les genres musicaux possibles.



L'Année européenne de la Musique a été initiée en 1985. C'est à cette occasion que s'exporta la Fête de la Musique. Son succès a dépassé les frontières françaises en s'étendant largement en Europe, ainsi que, peu à peu, aux autres pays du monde. Aujourd'hui, environ 130 pays et plus de 340 villes célèbrent la Fête de la Musique.



Balade découverte 2017

VEYRIER-ÉTREMBIÈRES 2017 Une balade au Mont Salève !

La balade découverte du 24 juin 2017 nous conduira cette année sur les hauteurs du **Mont Salève**. Après une montée en téléphérique pour celles et ceux qui le souhaitent (à bien préciser sur le bulletin d'inscription), nous nous rendrons en direction du **sentier botanique**. Ce cheminement sur un parcours ne présentant aucune difficulté sera ponctué d'animations diverses :

- Qui dit sentier botanique dit flore ! La découverte des fleurs du Salève et leur approche botanique seront animées, en début et fin de parcours, par **Denis Jordan, botaniste**.
- Tout au long de la promenade, le Salève se dévoilera au travers de petites histoires, aux anecdotes et suspens garantis ! Elles seront lues par des **récitants du théâtre de l'Échelle** de l'École de la Vie, d'après les ouvrages de Dominique Ernst, de la mémoire de Veyrier et autres livres.

Suite à cette escapade bucolique, nous regagnerons notre point de départ, le groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau, pour un déjeuner champêtre ! En effet, un repas froid est offert par les deux communes à tous les participants (sur inscription).

Chers Étrembiérais et Veyrites, c'est toujours avec un grand plaisir que nous vous accueillerons à cette balade découverte du 24 juin 2017. Nous vous attendons nombreux, bien chaussés, avec pulls et vêtements de pluie au cas où.

Précision : Pour les trajets vers le Salève en téléphérique, nous sommes tributaires des conditions météorologiques. Des modifications et, éventuellement, une annulation – indépendantes de notre volonté – peuvent être décidées.

Ci-contre le bulletin d'inscription, qui doit être dûment complété et retourné **IMPÉRATIVEMENT** pour le **9 juin 2017**.

Bon à savoir : pour une bonne organisation, nous ne pourrions pas accepter les inscriptions de dernière minute.



INSCRIPTION à la balade découverte du 24 juin 2017
Retour à la mairie d'Étrembières avant le 9 juin 2017, par courrier ou par mail à : dany.bahisson@etrembieres.fr ou téléphoner au 04 50 92 04 01

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone :
Mail :
Nombre d'adultes :
Nombre d'enfants :

Je souhaite rejoindre le sentier botanique du Salève avec le téléphérique :

Oui Non

Je serai présent pour le déjeuner :

Oui Nombre :
 Non

Pour les personnes désirant être dans le même groupe, merci de le préciser ici :